



# **Achats publics responsables**

## **Accompagnement de collectivités d'Aquitaine**

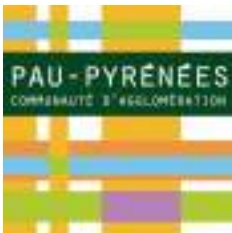
### **Volet environnement**



**Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées**



**Bordeaux, le 21 octobre 2008**



## Contexte de la Communauté d'agglomération en matière d'achats durables avant l'accompagnement

### Délibération / engagements politiques

- Délibération du 31/10/2003 : Validation du principe d'intégration des critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics.
- Délibération du 24/06/2004 : Création et diffusion du guide des achats éco-responsables de la Communauté d'Agglomération
- Délibération du 22/12/2006 concernant la participation à l'accompagnement aux achats responsables ADEME / Conseil Régional Aquitaine

### Réalisations en matière d'achats durables

- **Clauses environnementales :**  
Nombreuses réalisations telles que :
  - Bacs à déchets et composteurs en PET recyclés
  - Sacs de collecte sélective avec clause de reprise et recyclage,
  - Véhicules électriques
  - Prestations d'impression labellisées imprim' vert
  - Objets publicitaires en matériaux recyclés
  - ...
- **Clauses sociales**
  - Gardiennage des déchetteries
  - Collecte des biodéchets

### Composition de l'équipe dédiée à cet accompagnement

- **Binôme :**
  - Service de la Commande Publique et des Moyens Généraux
  - Service Environnement
- **Agents formés ADEME**

***Au démarrage de l'accompagnement, la démarche « achats éco-responsables » est déjà existante mais fonctionne sur un mode uniquement volontariste.***

## La CA Pau-Pyrénées a réalisé des progrès en faveur d'une systématisation de la démarche d'achats durables mais rencontre encore certaines difficultés

### Organisation des équipes, gestion de projet et groupes de travail

Progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Spécialisation des interlocuteurs au service de la Commande Publique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 partie environnementale</li> <li>• 1 partie sociale</li> </ul> </li> <li>■ Systématisation de la réflexion « éco-responsable » grâce à la fiche à insérer au dossier de marché avant son approbation (rôle de filtre)</li> </ul>

Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le nombre de marchés ne permet pas toujours aux services de travailler avec le spécialiste</li> <li>■ La fiche intervient encore un peu tard (bouclage du dossier). Une réflexion lors des orientations budgétaires serait un idéal.</li> </ul>

### Illustration



3.1 Existe-t-il un référentiel pour le type de production/vente... évalué ?		32 Jy	32 Jy
		OUI	NON
Écolabel européen	Autre produit ur : <a href="http://www.eco-label.com/franch/">http://www.eco-label.com/franch/</a>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écolabel français	Autre produit et distributeur ur : <a href="http://www.eco-label.com/">www.eco-label.com/</a>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre référentiel (non écolabel, norme, ...)	Nom : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écolabel thématique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (AQR, ECO...)	Nom : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commande écopublique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Travaux en matière de marchés durables

Progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement de la démarche dans plus de familles de produits</li> <li>■ Développement de la démarche au delà des produits écolabellisés et des matériaux recyclés.</li> </ul>

Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les marchés de travaux sont difficiles à bien maîtriser (référentiels différents, clauses spécifiques à chaque chantier, services peu mobilisés ...)</li> <li>■ Difficultés de fixer un niveau réaliste d'exigences</li> <li>■ Difficultés d'analyser les offres</li> </ul>

**La démarche devient plus systématique et plus fouillée mais rencontre plus de difficultés « techniques »**

RAA accompagnement appel à projets 2007-2008

## Un exemple de mise en œuvre de dispositions environnementales

### Marché d'acquisition / maintenance de copieurs numériques CA Pau-Pyrénées – septembre 2007

#### Éléments du CCTP

- Les appareils proposés doivent être Energy Star et configurés en recto verso par défaut
- Les prestataires doivent assurer la conformité aux exigences du décret sur les D3E n° 2005-829 et notamment la reprise de l'appareil en fin de vie
- Les prestataires doivent assurer la reprise des consommables et produire un bordereau annuel de suivi de déchets.

#### 3 – Normes environnementales

- L'absence des substances dans la composition des pho 829 du 20 juillet 2005 doit être attestée par le fournisseur  
 - Les photocopieurs doivent être conformes aux exigences du décret sur les D3E n° 2005-829  
 - Reprise de l'appareil en fin de vie conformément aux modalités indiquées dans la grille de réponses  
 - Reprise des consommables en fin de vie selon le mode formalisé annuellement par la production d'un bordereau de suivi de déchets.

#### Éléments du règlement de consultation

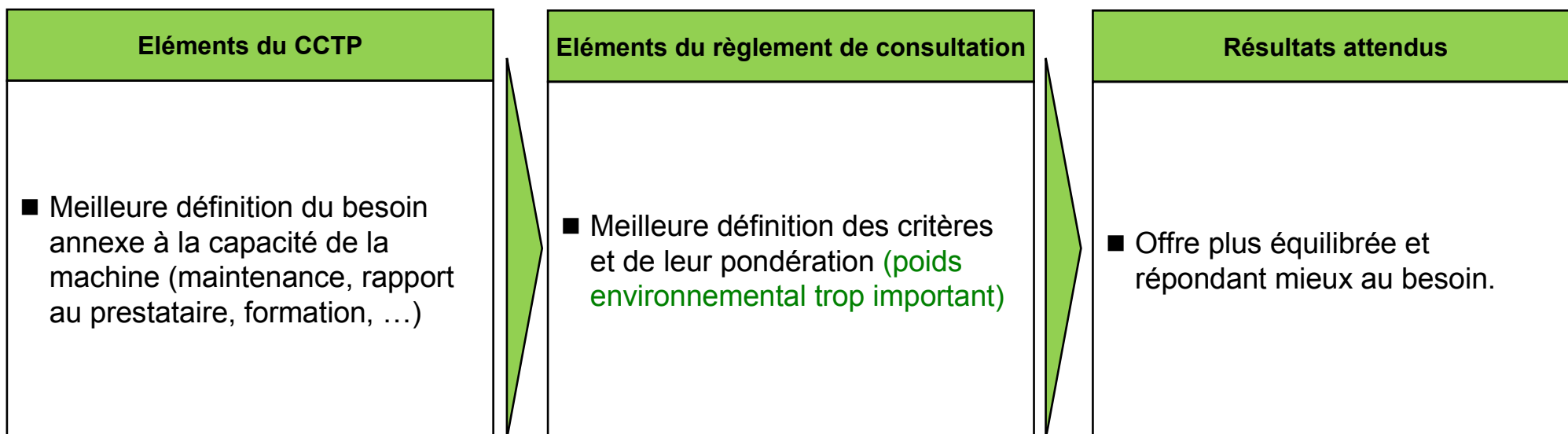
- La Communauté d'agglomération s'est engagée dans une politique de développement durable
- **Critères de jugement des offres**
  - Prix : 10/20 soit 50%
  - Délai de livraison : 4/20 ou 20%
  - Performance environnementale : 6/20 ou 30%
- **Sous critères environnementaux (dans une grille de réponse)**
  - Consommations énergétique (veille et copie) 3 pts sur 6
  - Emissions (poussières, ozone, styrène, benzène, dB, COV) 1,5 pts/ sur 6
  - Taux de recyclabilité des photocopieurs, Contenance en matériau recyclé 1,5 pts sur 6

1. Répondre type #1		
Critère	Unité	Valeur proposée par le candidat
Consommation énergétique (veille et copie)	Wh/mois	
Emissions de poussières (en mg/m³)		
Emissions d'ozone (en ppb)		

#### Résultats

- 5 candidats
- Présentations de nombreux appareils (alors que 4 modèles demandés uniquement). Les candidats n'ont pas fait de sélection vis à vis des critères et ont présenté toutes leurs références. C'est alors à la collectivité de faire son tri !
- Difficultés à renseigner la grille environnementale (recyclabilité et % de matière recyclée, unités) par les candidats distributeurs non fabricants.
- Usage frauduleux du label Energy Star sur les documents fournis
- Analyse complexe
- L'offre retenue au bilan est de qualité environnementale supérieure mais ne correspond pas au niveau de maintenance attendu -> problème dans la définition du besoin et la définition des critères

En vue d'une prochaine réalisation sur cette même famille achats, la communauté d'agglomération envisage les évolutions suivantes



## La Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées envisage les évolutions suivantes au cours des prochains mois

Délégation / engagements politiques / plans...	Marchés spécifiques devant faire l'objet d'une réflexion	Organisation / équipes
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Délégation du 22/12/2007 : généralisation de la clause d'insertion sociale dans les marchés de travaux et services au delà de certains seuils.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tous et notamment               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits d'entretien</li> <li>• Fournitures</li> <li>• Travaux bâti</li> <li>• Travaux réseaux</li> <li>• ...</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Poursuite des formations dans les services avec possibilité d'avoir des référents éco-responsabilités (pas seulement achats)</li> <li>■ Sensibilisation et accompagnements des communes volontaires</li> <li>■ Développement des groupements de commandes</li> </ul>

***La démarche éco-responsable doit être intégrée à tous les niveaux de la collectivité et pas uniquement au niveau des achats. De même le regroupement de collectivités motivées par cette même démarche facilitera l'accès à une offre de produit pouvant être encore mal connue des services ou restreinte.***